

## Soutien additionnel

Le ministère des Affaires extérieures finance également d'autres activités de recherche et d'information du public dans le domaine. Ainsi, le Programme de vérification de la Direction du contrôle des armements et du désarmement participe à l'analyse du processus de vérification et à la recherche sur des techniques et des approches permettant de vérifier le respect d'ententes actuelles ou éventuelles sur le désarmement et le contrôle des armements. Le ministère des Affaires extérieures verse également une subvention permanente annuelle de 100 000 dollars au Centre canadien pour le contrôle des armements et le désarmement, créé en 1983 pour promouvoir des activités de recherche et d'information et organiser des conférences de travail et des groupes d'étude sur le contrôle des armements et le désarmement.

Le 24 octobre 1984, M. Douglas Roche, Ambassadeur au désarmement, annonçait, à la Conférence des Nations unies pour les annonces de contributions à la campagne mondiale pour le désarmement, que le ministère des Affaires extérieures verserait une importante contribution de 100 000 dollars à la campagne. Il s'agissait de la deuxième contribution du genre versée par le Canada à la campagne mondiale pour le désarmement, témoignant de son appui

constant envers les efforts déployés par les Nations unies pour informer le public, l'éduquer et mieux lui faire comprendre les progrès réalisés dans le domaine du désarmement et du contrôle des armements.

En 1984, le Parlement créait le nouvel Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiale, par l'adoption unanime d'un projet de loi parrainé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le financement de l'Institut provient d'un crédit parlementaire direct annuel et il est établi à 1,5 million de dollars pour 1984-1985, ce budget devant atteindre les 5 millions d'ici l'année budgétaire 1988-1989. L'Institut aura comme vocation d'accroître la connaissance et la compréhension des questions relatives à la paix et la sécurité internationales dans une perspective canadienne et il lancera, financera et mènera des activités de recherche dans ce domaine. Il aura également comme fonction de recueillir et de diffuser de l'information sur ces questions et d'encourager la discussion publique.

